

GPEC - APRES LES ANNONCES, LES ACTES PREMIERS SALARIES CONVOQUES

Après avoir annoncé, lors du CCE du 26 janvier 2011, qu'il n'y avait « pas de plan social dans les cartons... pas de réductions des effectifs mais une transformation... pour accompagner la diminution des coûts programmés pour 2011. », la Direction d'Alcatel-Lucent France passe aux actes :

Des salariés sont convoqués collectivement (Itinérants à Ormes, ASG à Villarceaux...) ou individuellement (Vélizy et Lannion) par leurs responsables opérationnels pour s'entendre dire que leur poste est supprimé et qu'il leur faut rechercher du travail ailleurs. A leur disposition : l'outil Taléo et un marché du travail intra Alcatel-Lucent en baisse.

La négociation des moyens mis au service de la GPEC n'a pas débuté et à peine quelques pistes de ré-internalisation sont elles identifiées, que la Direction met en place une machine bien rodée pour culpabiliser les salariés face aux difficultés à se reclasser, pour les isoler de leurs collègues... au final les décourager avec pour seule perspective un départ inéluctable de l'entreprise.

La CFE-CGC, lors des négociations et du CCE de janvier,

- A proposé des mesures concrètes d'accompagnement propre à sécuriser le salarié dans son parcours professionnel vers un nouveau poste voire un nouveau métier au sein d'ALF,
- A immédiatement alerté la Direction sur les risques pesant sur les salariés, d'une GPEC vide de toute mesure d'évolution professionnelle et d'employabilité accessible à tous,
- A dénoncé l'absurdité d'une communication vers les salariés orientée uniquement « suppression de postes » dont les premiers résultats sont des salariés démoralisés qui témoignent d'une GPEC orientée « solutions externes ».

« Transformation », « Sécurisation », « Flexibilité » : Comment faut-il comprendre ces grands principes affichés par la Direction ?

Pour la CFE-CGC, les faits récents confirment que la GPEC proposée par la Direction est ni plus ni moins qu'un PSE déguisé, à moindre frais, sans contrainte sociale et permettant de cibler individuellement chaque salarié.



La CFE-CGC dit « STOP »

- ✚ La CFE-CGC s'oppose à cette GPEC « sournoise » mise en place par la Direction qui s'empresse de lister les postes supprimés sans y associer une réelle volonté de reclasser l'ensemble des salariés.
- ✚ La CFE-CGC défendra avec vigueur, lors des négociations à venir et des prochains CCE, l'intérêt des salariés à travers ses propositions et s'associera à toutes celles allant dans le sens d'une sécurisation du parcours professionnel. Elle ne signera pas un accord vide de réelle volonté de formation et d'évolution des salariés dans l'entreprise et qui laisserait toute liberté à la Direction de diligenter des départs ciblés, contraints et difficilement contrôlables.

Pour la CFE-CGC, la GPEC doit être un outil gagnant-gagnant au service des salariés et de l'entreprise.

**A ceux identifiés par leur hiérarchie,
la CFE-CGC dit : « Nous sommes à vos cotés »**

L'ensemble des élus et mandatés CFE-CGC s'engage à être disponible pour vous défendre.

Ne restez pas isolés, parlez-en autour de vous et contactez vos représentants CFE-CGC.